

## **Communiqué de presse**

Paris, 7 janvier 2021

### **Hoche Avocats poursuit son développement et organise sa pratique Restructuring avec l'arrivée d'Hadrien de Lauriston en tant qu'associé**

Déjà présent auprès de ses clients en matières de procédures de règlement alternatif des conflits et de procédures de prévention et de traitement des difficultés des entreprises, Hoche Avocats renforce cette pratique avec l'arrivée d'Hadrien de Lauriston et la création d'un département Restructuring.

Hadrien apporte au cabinet son expertise en matière de restructuration financière, tant aux côtés des débiteurs que des créanciers, de procédures collectives, de reprise et cession d'entreprises en difficulté et des contentieux complexes liés à ces situations de restructuring financier et de réorganisation du capital. Dans ce cadre, il travaillera en étroite collaboration avec les départements Fiscalité corporate, M&A-Private Equity, Social, et Contentieux et procédures collectives.

Inscrit au barreau de Paris depuis 2011, Hadrien est diplômé de Bond University, Australie (LLM, 2009), de l'Université Paris X Nanterre (Master 2 droit de l'entreprise, 2008) et de l'Université Paris II Panthéon-Assas (Maîtrise droit des affaires, 2007). Il est membre de l'AFFIC, de l'IFPPC et de l'AJR et exerçait depuis 2017 au sein de Bredin Prat.

Avec cette arrivée, Hoche Avocats, cabinet français indépendant de droit des affaires, poursuit sa stratégie de croissance et renforce encore sa capacité à accompagner ses clients à toutes les étapes clés de leur existence, y compris dans un contexte de crise comme celui que nous vivons actuellement.

« Aboutissement d'une réflexion entamée depuis plusieurs mois, nous sommes ravis d'accueillir Hadrien afin d'accompagner le cabinet dans l'organisation d'une pratique venant renforcer les expertises existantes tant en matière de M&A-Private Equity qu'en matière de traitement des difficultés des entreprises » commentent Eric Quentin et Jean-Luc Blein, membres du comité exécutif de Hoche Avocats.

### **À propos de Hoche Avocats**

Hoche Avocats compte aujourd'hui plus de 75 avocats et professionnels du droit dont 20 associés. Le cabinet offre à ses clients français et internationaux un accompagnement et un conseil juridique global dans les grandes pratiques du droit des affaires.

Hoche Avocats accompagne et assiste ses clients à tous les stades de développement de leurs projets, afin de les aider à relever les défis actuels et atteindre leurs objectifs de croissance.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : [www.hoche-avocats.com](http://www.hoche-avocats.com)

### **Contact presse :**

Carole Fagnoni, 01 53 93 22 00, [fagnoni@hocheavocats.com](mailto:fagnoni@hocheavocats.com)

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, [brenneur-garel@hocheavocats.com](mailto:brenneur-garel@hocheavocats.com)